

Le Mag

de la CdC





N°10

DÉCEMBRE 2021

Communauté de Communes des Sources de l'Orne



2022 : TOUJOURS PLUS POUR L'ENVIRONNEMENT

-  Petite enfance et écoles : relais petite enfance
-  Rénovation de l'habitat
-  Tourisme
-  Environnement : Les consignes de tri évoluent, Contrat Orne amont - Rivières

À l'intérieur
Mémo Tri
à conserver
+ d'infos : p.13



Sources de l'Orne
communauté de communes

Un Espace France Services à Sées

Après la fermeture d'un des derniers services publics (Trésor Public) et son transfert au Centre des finances publiques à Saint Langis-les-Mortagne le 1er janvier 2021, un nouveau service au public sera proposé dans le territoire de la CdC des Sources de l'Orne dès le début de l'année 2022 avec l'ouverture de l'**Espace France Service**.

L'objectif de ce dispositif est de simplifier la relation des usagers aux services publics. En avril 2019 l'Etat a annoncé la mise en place du réseau « France Services », visant à faciliter les démarches administratives des Français, avec environ **2 000 structures** sur l'ensemble du territoire national. L'État et ses partenaires contribueront au fonctionnement de chaque dispositif, à hauteur de 30 000 euros par an. Pour être labellisé et obtenir ces **30 000€ annuels**, l'espace devra répondre à des critères bien définis : l'emploi de 2 agents minimum 24 heures par semaine (nos agents seront présents 28 heures par semaine, du mardi au samedi matin), accessibilité, espace de confidentialité... L'audit de notre candidature est prévu mi-décembre et l'ouverture en janvier 2022.

Pour accueillir ce service, la Ville de Sées a mis gracieusement à disposition de la CdC des locaux dans l'**Ancien Collège**. Ces locaux ont d'ailleurs été validés par les services de la Sous-Préfecture de Mortagne-au-Perche le 26 mars 2021.

La Communauté de Communes a répondu à cette occasion pour fournir un service public à son territoire. Il s'agit du premier projet inscrit dans le cadre du label « Petite Ville de Demain », obtenu en début d'année.

Deux agents formés à l'accueil du public vous accompagneront dans vos démarches administratives quotidiennes (immatriculation de véhicules, RSA, impôts ; permis de conduire, retraite, recherche d'emploi, allocation logement ou familiale), vous aideront dans vos démarches en ligne (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne), pourront vous aider à résoudre vos situations plus complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires (voir ci-dessous) et pourront vous mettre à disposition et vous



accompagner à l'utilisation d'outils informatiques (création d'une adresse email, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs)

Tout savoir sur l'espace France service de Sées

L'Espace France Services de Sées donnera accès aux neuf partenaires nationaux :

- Caisse nationale des allocations familiales (Caf)
- Caisse nationale d'assurance maladie
- Direction Générale des Finances publiques
- Assurance retraite
- Mutualité sociale agricole (MSA)
- Pôle emploi
- Ministères de l'Intérieur et de la Justice (ANCT)
- La Poste
- CDAD (Conseil Départemental de l'Accès au Droit)



Pôle de Santé Libéral et Ambulatoire à Sées

Le chantier de construction d'un nouveau pôle santé a démarré. Les premiers coups de godet de cette construction ont été donnés, avenue du 8-Mai-1945 à Sées. Les travaux de terrassement ont débuté en octobre dernier, suivis par le début de la réalisation du gros-oeuvre mi-novembre.

Ce pôle santé offrira aux habitants du territoire une véritable médecine de proximité dans un bâtiment agréable, qui accueillera médecins généralistes, infirmiers, dentistes, le laboratoire d'analyse, une salle de télé-médecine, et qui sera accessible aux personnes en mobilité réduite...



Quels financements ?

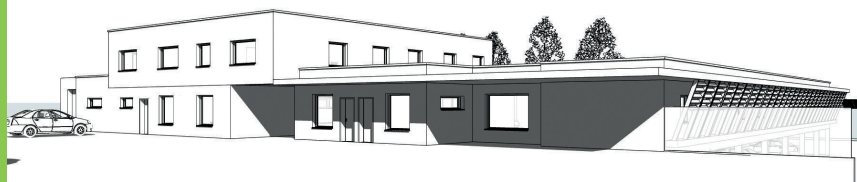
Dépenses prévisionnelles :

- Construction du Pôle de Santé : 2 575 000 € HT
- Chauffage bois et réseau de chaleur : 415 275 € HT
- Maîtrise d'œuvre : 180 313,30 € HT

Recettes prévisionnelles :

- DETR 2020 (Subvention Etat) : 850 000 € (notifiée)
- DSIL 2020 (aide exceptionnelle, Etat) : 300 000 € (notifiée)
- Région : 250 000 €
(prévue au Contrat de Territoire mais non encore notifiée)

Rappel ...



Édito

Lors du précédent mandat 2014-2020, la priorité actée était la réfection, la mise aux normes ou la construction de nos écoles publiques. Après la réfection des écoles de Sées, La Lavanderie et Louis Forton, la construction du groupe scolaire à Almenêches, la fin des travaux et la rentrée de tous les élèves dans les nouveaux locaux de l'ensemble scolaire Yvonne Sillière à Mortrée, nous pouvons dire mission accomplie. Les promesses et engagements ont été tenus. Un grand merci à celles et ceux, élus et agents, qui ont œuvré dans ces réalisations. Quoi de plus gratifiant que de mettre à la disposition de nos enfants des locaux dignes de notre temps et de permettre aux enseignants de travailler dans les meilleures conditions possibles.

En début de ce nouveau mandat, les nouveaux élus ont voté un Projet de Territoire, à mettre en œuvre sur la durée minimum de ce mandat. Habitants, partenaires, acteurs locaux, nous avons tous été consultés. Le choix fort a été fait de suivre l'avis de la population, des partenaires et des élus pour en tirer le meilleur des réflexions et construire ensemble notre avenir. Gageons que nous aurons tous à cœur de donner concrètement vie à l'ensemble de nos orientations. Nous vous présenterons ce Projet de Territoire à l'occasion d'une prochaine parution.

Le challenge que nous avons à relever dans les semaines qui viennent est la prise sur l'ensemble de notre territoire de la compétence « Collecte et traitement des Déchets ménagers et assimilés ». Vous retrouverez dans ces pages un dossier complet détaillant les nouvelles règles et consignes.

Bonne lecture.

**Jean-Pierre Fontaine, Président de la Communauté de Communes
des Sources de l'Orne**

Sommaire

- **Développement économique**
- **Petite enfance et écoles** : RPE (Relais Petite Enfance)
- **Rénovation de l'habitat** : l'OPAH est prolongée de deux ans
- **Tourisme** : Une nouvelle dynamique pour le territoire
- **Environnement** : Les consignes de tri évoluent...
- **Focus** : les portes ouvertes du Parc Rustik 2021

Magazine publié par la Communauté de Communes des Sources de l'Orne,
2 rue Loutreuil, 61500 Sées - Service communication : communication@cc-sourcesdelorne.fr • Directeur de la publication : Jean-Pierre FONTAINE

• Rédaction : Baraka ABDALLAH, Julie GRIPON, Marion BRANDT, Christophe ROBIEUX, Marie-Caroline MALEWICZ LABBÉ, Gwladys MARIE, Lisiane BIDARD, Patrick TRONCHOT, Camille ROULLIER, Christian LELOUP, Julien PREVOST MERLIN, Jordan HURET, Solène RODRIGUES, Damien ROGER

Maquette / mise en page : Baraka ABDALLAH - Pierre LHOMMET • Impression : Imprimerie Bémographic

Dépôt légal : février 2021 • ISSN 1776-9671 • Tirage : 6200 exemplaires

Reproduction, même partielle, interdite • Ne peut être vendu.



Développement économique



Lancement de l'étude de l'OCM et de la CCI

Dans son contrat de territoire, la CdC a inscrit une action portée par le Pays d'Alençon et financée par l'Etat et la Région : l'**Opération Collective de Modernisation des Commerces et de l'Artisanat**. Depuis son lancement en 2020, ce sont 5 commerçants et artisans de la Communauté de Communes qui ont été aidés pour un montant total de **68 754€**. Cette opération se prolongera en 2022 ! Elle a vocation à aider les commerçants et artisans qui souhaiteraient améliorer leurs entreprises en s'équipant de nouveaux services, nouvelles technologies... En complément, la CdC des Sources de l'Orne peut subventionner des rénovations de façades et vitrines alors n'hésitez pas !

ATTENTION : pour ces deux dispositifs, les subventions doivent être demandées et accordées **avant** le début des travaux.

Ces aides financières à disposition des artisans et commerçants ne sont pas les seules actions de la CdC pour redynamiser son économie : nous avons lancé en Septembre 2021 une étude menée par la **Chambre de Commerce et d'Industrie**. L'objectif est de nous aider à développer une stratégie et des outils pour revitaliser nos centre-bourgs, notamment sur Sées dans le cadre de Petites villes de Demain, mais aussi sur les communes de Mortrée et Essay que la Communauté de Communes accompagne dans la revitalisation.

Il sera proposé de mettre en place une carte interactive avec tous les locaux commerciaux présents sur nos communes, leur surface, le coût du loyer, l'activité pratiquée...

La CCI a rencontré les commerçants de la CdC pour connaître leurs besoins et problématiques afin que nous puissions définir des objectifs, pérenniser, voire développer nos commerces.

L'étude se terminera en Juin 2022 et définira un programme d'action à mettre en œuvre dans les années à venir.

Subvention pour l'amélioration du cadre de travail des artisans et commerçants

La Communauté de Communes des Sources de l'Orne assure la compétence Développement économique. Dans ce cadre, elle verse des subventions au titre du ravalement de façades et de l'aménagement intérieur visible des vitrines du petit commerce et de l'artisanat.

Pour quel but ? Offrir à ces entreprises une subvention destinée à financer des travaux de rénovation et contribuer à la revalorisation de l'aspect de leur outil de production. Ces travaux devront s'insérer harmonieusement dans le cadre architectural environnant.

Sont concernés : les travaux de rénovation des devantures, les vitrines et enseignes visibles depuis une voie publique, ainsi que l'aménagement et l'agencement intérieur, lorsque ceux-ci viennent en complément des travaux précédents et qu'ils concernent directement la vitrine intérieure à l'exception des meubles d'exposition.

Montant de l'aide :

- Le montant maximum de la subvention ne pourra excéder 20 % du montant HT des investissements, plafonné à **4 000 €**.
- En ce qui concerne les enseignes de qualité, la subvention pourra atteindre 50 % maximum, sans pouvoir dépasser **1 500 €**.
- Pour prétendre à une subvention, le montant des travaux ne pourra être inférieur à **1 000 € HT**.

Opération coup de pouce sur la région Normandie

La région a mis en place un dispositif d'aide coup de pouce : une subvention unique attribuée à toute personne créant ou reprenant une TPE de moins de 10 salariés, située en Normandie et inscrite au registre du commerce et des sociétés (RCS), au répertoire des métiers (RM) ou auprès de l'URSSAF ou encore faisant l'objet d'une déclaration en Préfecture.

L'objectif est de soutenir la création et la reprise de TPE de moins de 10 salariés. L'aide Coup de Pouce est une opportunité de financement lors de la création ou de la reprise d'une entreprise. La subvention est destinée à donner un effet levier au projet en renforçant les fonds propres de l'entreprise.

L'aide prend la forme d'une subvention correspondant à **15 %** maximum du montant total des besoins de financement du projet de création ou de la reprise, aide inscrite dans le plan de financement initial du projet.

Dans le cas d'une création, l'aide est plafonnée à **8 100 €**. Dans le cas d'une reprise, l'aide est plafonnée à **13 500 €**.



+ d'informations :

CRMA Normandie : 02.31.95.92.90
CRESS Normandie : 02.31.06.09.23
CCIR Normandie : 02.31.54.54.54

Travaux de voirie

Rue du D^r Hommey à Sées

Les travaux de la rue D^r Hommey à Sées, qui consistent en un renouvellement du réseau d'eau potable et en la réhabilitation du réseau d'assainissement des eaux usées par chemisage, vont être effectués par l'entreprise Floro TP. Ces travaux qui devaient débuter courant novembre 2021 vont être décalés à janvier 2022 du fait de l'indisponibilité de l'équipe de désamiantage qui a pris du retard sur le chantier précédent.

A la suite de ces travaux, l'entreprise Toffolutti interviendra pour refaire l'aménagement de la rue. Les travaux de cette rue devront se terminer pour la fin Mars 2022.

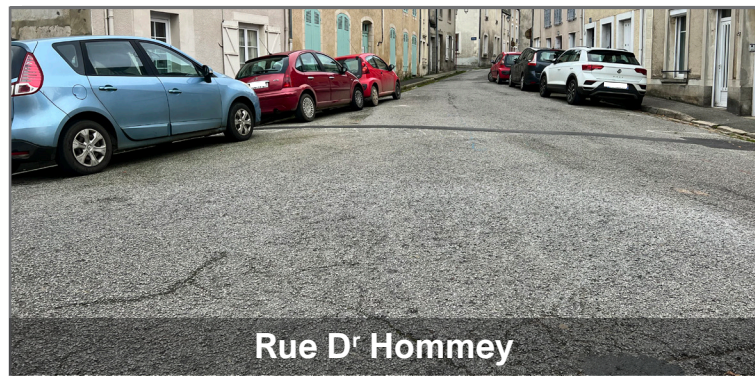
Durant ces travaux, les restrictions et modifications de circulation suivantes seront appliquées :

- Routes barrées avec interdiction de stationner (accès riverains uniquement à pied) : Rue u D^r Hommey de la rue du Cheval Blanc à la rue Bauchon, rue Saint-Pierre, ruelle Saint-Pierre ;
- Voie à sens unique avec interdiction de stationner : Rue du D^r Hommey de la rue Montjaloux vers la rue du Cheval Blanc, rue du Cheval Blanc de la rue du D^r Hommey à la rue de la République ;

Pendant les travaux d'aménagement de la rue D^r Hommey l'entreprise Floro TP poursuivra sa mission sur la rue Cours des Fontaines.

Montant des travaux sur les réseaux : **270 000 € TTC**

Montant des travaux d'aménagement : **133 000 € TTC**



Rue D^r Hommey

Travaux de voirie en agglomération

En agglomération sur l'année 2021 et 2022 l'entreprise Eurovia s'est vue confier les travaux suivants :

- Réfection de la venelle à Mortrée
- Prolongement du réseau d'eau pluvial à Aunou sur Orne
- Réfection du trottoir route du bourg St Léonard à Almenêches
- Réfection des trottoirs rue Amédée d'Harcourt à Essay
- Reprises des plateaux surbaissés rue de la République à Sées

Une première partie des travaux sera réalisée en 2021, débutés le 2 novembre, et une autre partie des travaux sera réalisée courant 2022.

Le montant de ces travaux s'élève à **120 000 € TTC**



Aunou-Sur-Orne



Almenêches

Extension des bureaux de la Communauté de Communes



Les travaux d'extension des bureaux de la Communauté de Communes situés 2 rue Auguste Loutreuil à Sées vont commencer **fin janvier 2022**, pour une durée **d'un an**.

La Communauté de Communes développant de plus en plus de projets et se voyant attribuer toujours davantage de compétences, les bureaux actuels sont désormais insuffisants pour accueillir les services dans de bonnes conditions, et cette extension va permettre la création de 4 nouveaux bureaux et d'une salle de réunion.

En rez de chaussée, cette extension va enfin doter le Relais Petite Enfance (RPE) d'un local dédié et adapté, pour accueillir les assistant(e)s maternel(le)s, les parents et bien sûr les enfants, en rendez-vous, mais également pour les ateliers d'éveil.

Coût des travaux : **765 000 € TTC**

Subventions :

- Etat (DETR) : **200 000 €**
- CAF (pour la partie RPE) : **20 000 €** de subvention + **20 000 €** sous forme de prêt à taux 0.

Petite enfance et écoles

RPE : Relais Petite Enfance

Nouvelle animatrice au RPE



Solène RODIGUES, animatrice du RPE

Nous avons le plaisir d'accueillir notre nouvelle animatrice et nous la souhaitons la bienvenue. Arrivée depuis le 8 novembre 2021, Solène travaille dans le secteur de la petite enfance depuis maintenant quatorze ans. Elle poursuit ainsi son parcours dans la même fonction et intègre nos services **en tant qu'animatrice en charge du Relais Petite Enfance (nouvelle appellation du Relais Assistant(e)s Maternel(le)s) et des actions Parentalité.**

Parcours professionnel :

« Je m'appelle Solène j'ai trente-deux ans, je suis originaire de Normandie après une petite parenthèse de dix ans en région parisienne me voilà de retour pour prendre mes nouvelles fonctions au Relais Petite Enfance des Sources de l'Orne. Je suis Éducatrice de Jeunes Enfants, je travaille dans le secteur de la petite enfance depuis maintenant quatorze ans. J'ai eu la chance d'exercer dans différentes structures : école maternelle, centre de loisirs, multi-accueils, micro-crèche, foyer maternel. Chacune de ces expériences m'a fait évoluer professionnellement et humainement.

Un Relais Petite Enfance a pour mission d'être avant tout un lieu ressources pour les assistants maternels, leur permettant de rompre leur isolement. Le responsable du Relais est une personne sur laquelle les assistants maternels doivent pouvoir s'appuyer, elle doit être capable de répondre à leurs questionnements tant dans la prise en compte des besoins des jeunes enfants que dans leurs relations avec les parents employeurs.

Le Relais Petite Enfance est aussi un lieu d'information pour les parents; il les accompagne dans la recherche d'un mode de garde pour leurs enfants. Il a aussi pour missions de les aider dans leurs démarches en tant qu'employeur, de leur faire connaître leurs droits et devoirs ainsi que les aides auxquelles ils peuvent prétendre.

Pour ce faire, le Relais Petite Enfance, propose des ateliers d'éveil destinés aux enfants accompagnés de leurs parents ou assistants maternels.

La prise d'un tel poste a été pour moi un réel désir : la diversité des missions, la multitude de partenariats possibles et l'autonomie m'ont motivée à me diriger vers une telle structure.

J'ai le souhait de faire perdurer les ateliers, soirées à thèmes, formations qui ont déjà été mis en place et appréciés tant auprès des assistants maternels, qu'auprès des familles. L'enfant restera toujours ma préoccupation première.

J'ai pour projet de développer des partenariats, de proposer de nouveaux ateliers en restant à l'écoute des envies et besoins des participants. Je suis aussi désireuse de me former à tout l'aspect juridique qui concerne l'embauche d'un assistant maternel. Ceci me permettra de répondre aux questionnements des assistants maternels et des familles.

Je suis ravie d'être ici et je vais tout mettre en œuvre pour que le Relais Petite Enfance soit un lieu ressources : convivial, bienveillant et dynamique. »

Les «actions parentalité» permettent aux parents de partager les activités de l'enfant : temps de jeux de socialisation avec son enfant, ou rencontrer d'autres familles et échanger sur son vécu de parent.

Ce service a également pour vocation de renseigner les parents sur leurs obligations et prérogatives d'employeurs. Des moments d'échanges sont organisés avec des professionnels (éducateur de jeunes enfants, puéricultrice, psychologue...) afin de répondre à diverses problématiques.

+ d'informations :

06.79.74.14.30

ram-sdlo@orange.fr

<https://www.cdc-sourcesdelorne.fr/>

Les écoles

Après la réfection des écoles primaires publiques de Sées (école maternelle La Lavanderie et groupe scolaire Louis Forton) en 2014 et 2015, la construction d'un Pôle scolaire à Almenêches en 2016 et 2017, la Communauté de Communes a poursuivi son programme visant à investir pour donner aux élèves et aux équipes enseignants du territoire des locaux adaptés, fonctionnels et agréables avec la réfection et la mise aux normes du groupe scolaire Yvonne Sillière à Mortrée.

Après 2 ans de travaux, afin de procéder en plusieurs tranches (partie maternelle, partie élémentaire, partie restauration scolaire – prise en charge par la mairie de Mortrée) les élèves ont pu faire leur rentrée 2022 dans des locaux rénovés et fonctionnels, avec comme pour les autres écoles, le souhait de bâtiments les plus vertueux possibles en termes d'économies d'énergie.

Ecoles de Sées

- Coût des travaux : **3 976 351 € TTC**
- Subventions : **965 685 €**

Pôle scolaire Almenêches

- Coût des travaux : **2 300 309 € TTC**
- Subventions : **738 048 €**

Groupe scolaire Mortrée

- Coût des travaux : **3 705 772 € TTC**
- Subventions : **930 000 €**



Plan de relance : Socle numérique scolaire

L'État a lancé un appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires visant **à réduire les inégalités scolaires et à lutter contre la fracture numérique**. Son ambition est d'accentuer sur la transformation numérique des écoles, en favorisant la constitution de projets fondés sur trois volets essentiels :

- **L'équipement** des écoles d'un socle numérique de base en terme de matériels et de réseaux informatiques,
- **Les services et ressources numériques,**
- **L'accompagnement** à la prise en main des matériels, des services et des ressources numériques.

La CdC a répondu à cet appel à projets pour équiper ses écoles. Elle percevra une subvention de **70 %** pour le volet équipement et de **50 %** pour le volet services et ressources numériques.

L'État a accordé les subventions suivantes :

- Volet équipements : **22 058 €**
- Volet services et ressources numériques: **1 119 €**

Investissements des écoles



Les établissements scolaires :

9 écoles gérées par la Communauté de Communes des Sources de l'Orne

dont **2** en **RPI** (Regroupements Pédagogiques Intercommunaux)

40 classes au total



Les élèves scolarisés :

787 enfants scolarisés dans nos établissements :

301 en maternelle

486 en primaire



Les dépenses moyennes :

1 150 000 €

budget annuel de fonctionnement

100 000 €

budget annuel d'investissement hors construction de bâtiments

Chiffres clés

Rénovation de l'habitat

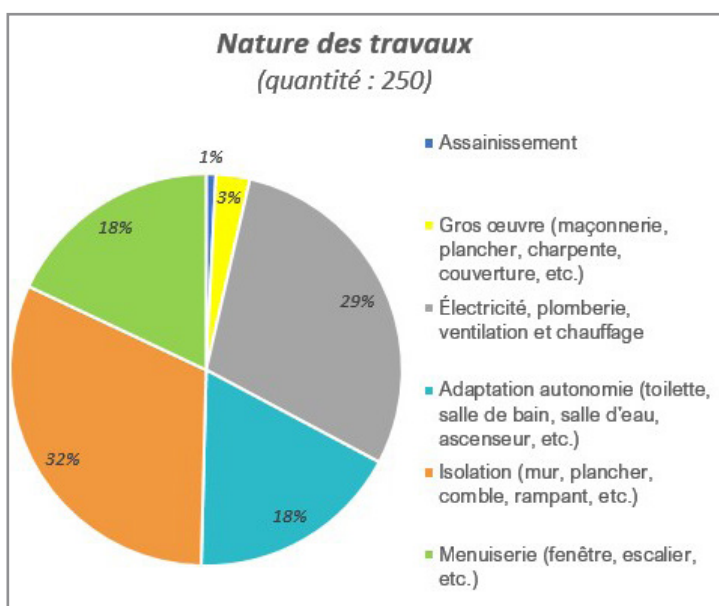
L'OPAH est prolongée de deux ans...

Lancée en décembre 2018, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), qui devait se finaliser en décembre 2021, est prolongée jusqu'en décembre 2023. Une excellente nouvelle pour les propriétaires occupants et bailleurs.

Face au succès de l'OPAH qui, en 3 ans, a permis la rénovation de **113 logements** représentant **1,3 million d'euros d'aides** non remboursables et **plus de 2,5 millions d'euros de travaux réalisés** par des entreprises locales, la Communauté de Communes des Sources de l'Orne et les partenaires financiers (État, Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat, Conseil régional de Normandie, Conseil départemental de l'Orne) ont décidé de prolonger de deux ans cette opération.



Source : Antoine Sauvêtre, L'Orne Hebdo



Source : Bilan des 33 mois d'OPAH, CDHAT

L'OPAH en quelques chiffres :

- Plus de 200 logements ont fait l'objet de visites « diagnostics ».
- Plus de 200 personnes sont venues aux permanences.
- Plus de 350 porteurs de projets sont venus se renseigner (90 % propriétaires occupants ; 10 % propriétaires bailleurs).
- Plus de 50 000 € d'aides versées par la CdC pour 46 propriétaires.

Source : Bilan des 33 mois d'OPAH, CDHAT

Pour bénéficier de ce dispositif incitatif, les propriétaires occupants ou bailleurs doivent avoir un projet concernant des travaux de rénovation énergétique, (isolation, changement du système de chauffage, etc.) un projet d'adaptation du logement à la perte d'autonomie ou à la rénovation globale de logements dégradés et indignes. Des aides financières directes peuvent être apportées sous conditions, mais aussi un accompagnement gratuit pour évaluer les besoins de travaux, monter les dossiers de subvention et conseiller les propriétaires tout au long de leur démarche.

Grâce à cette opération, le territoire bénéficie d'une amélioration de la qualité de vie et de l'habitat, permettant ainsi d'accroître le nombre de logements confortables, économes en énergie et adaptés aux problématiques d'autonomie.

Avant de lancer les travaux, il est vivement conseillé de contacter le CDHAT, opérateur Habitat mandaté par la Communauté de Communes depuis le lancement de l'OPAH.

Les conseillers Habitat du CDHAT vous informent et vous conseillent gratuitement sur le plan technique, administratif et financier :

- **par téléphone, du lundi au vendredi de 08h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30, au 02.31.53.73.73 ou sur calvados-orne@cdhat.fr**
- ou venir **lors des permanences** ci-dessous **sur rendez-vous** (selon protocole sanitaire en vigueur) :

Le 2e jeudi du mois de 09h30 à 12h00 dans les locaux de la Communauté de Communes des Sources de l'Orne à Sées, 2 rue Auguste Loutreuil.

Le 4^{ème} jeudi du mois de 9h30 à 12h00 dans les locaux de la mairie de **Mortrée**, Grande Rue.

Recommandations importantes : NE PAS DÉMARRER les travaux et NE PAS SIGNER LES DEVIS tant que les dossiers de demande de subventions ne sont pas déposés et validés.



Exemple de réalisation «Travaux d'économie d'énergie»

Contexte

Souhaitant obtenir des informations sur les aides à la rénovation énergétique, un couple habitant la CdC a, dans le cadre de l'OPAH et sur les conseils des élus locaux, rencontré un conseiller Habitat du CDHAT à la permanence de Sées en février 2019.

Leur pavillon, édifié après 1974, d'une surface habitable de 138 m² sur 2 niveaux, nécessitait quelques travaux afin d'en améliorer la performance énergétique.

En effet, les combles aménagés n'étaient pas isolés thermiquement, la chaudière fioul âgée et défaillante devenait énergivore, et le système de renouvellement d'air avec des grilles était peu efficace.

Projet

Suite à la visite diagnostic réalisée par le CDHAT en mars 2019, une évaluation énergétique a été réalisée. Cette dernière a démontré que l'isolation de l'étage mansardé (murs pignons, rampants et combles perdus), le remplacement des ouvrants (2 fenêtres et 2 velux) et de la chaudière fioul par une chaudière bois bûches, ainsi que de la pose d'une VMC, permettaient un gain énergétique non négligeable de 40 %.

À la suite de ce diagnostic, des devis ont été demandés auprès d'artisans locaux. Les dossiers de demandes de subventions ont été déposés à l'Anah, ainsi qu'au Conseil régional et au Conseil départemental en mai 2019. Les accords ont été obtenus entre juillet 2019 et septembre 2019.

Dans le cadre de l'OPAH, opération mise en place par la Communauté de Communes des Sources de l'Orne, le CDHAT s'est chargé du suivi des dossiers et de la constitution des demandes de subventions, jusqu'au paiement des aides financières.



Photographies de l'évolution des travaux, Macé



Photographies de l'évolution des travaux, Macé

Financement

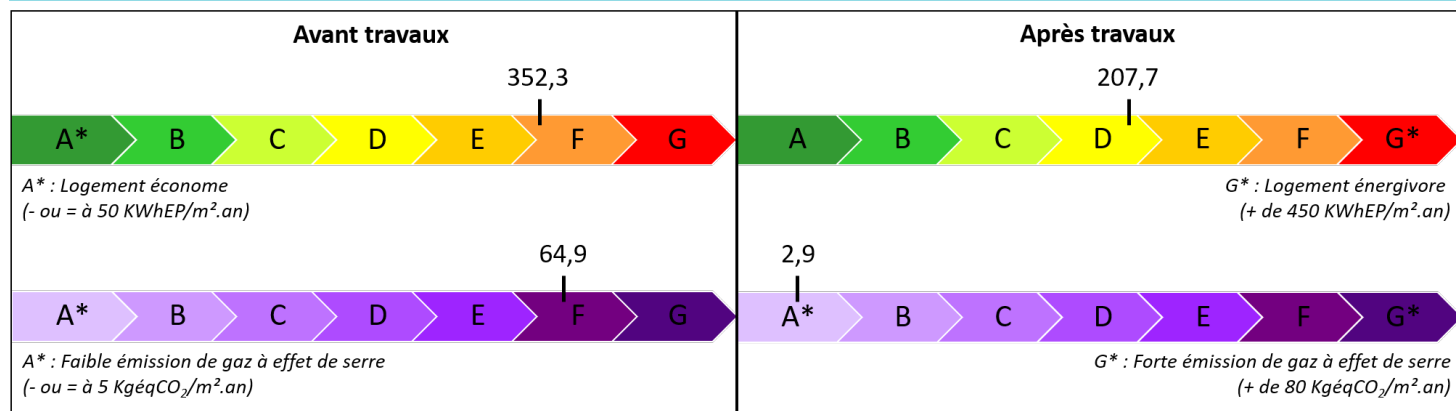
Montant des travaux : 25 730 €

- Aide Anah : **10 000 €**
- Aide Etat Habiter Mieux : **2 000 €**
- Aide Département : **750 €**
- Aide Région Chèque éco-énergie niveau : **2 500 €**
- Aide CdC des Sources de l'Orne : **1 000 €**

Total des aides : 16 250 €

Reste à charge : 9 480 € => soit des travaux subventionnés à 63%

Evaluations énergétiques



L'économie sur la facture énergétique annuelle est estimée à **1 700 €**.
Déduction faite des aides, les travaux sont rentabilisés en **6 ans**.

Une nouvelle dynamique pour le territoire

Mise en ligne prochainement d'un nouveau parcours : Essay

Première année pour Baludik dans la ville de Sées !



Après l'élaboration du parcours en commun avec la mairie de Sées, une dizaine de tests, et le lancement lors du marché aux Halles **le mardi 6 juillet 2021**, le parcours a bien plu et porte ses fruits ! Malheureusement les statistiques ne sont pas plus élaborées car les techniciens de Baludik n'ont pas encore mis en place cette partie-là, chose qui devrait être faite à la fin de l'année.

Note	3.5
Parcours	13
Téléchargements	115

Après avoir contacté Baludik pour avoir plus de renseignements sur les statistiques de notre balade, celle-ci est notée **3,5/5**. Les notes tournent autour de **3/5** et de **5/5**, malheureusement aucun retour ne nous a été fait, afin que nous puissions améliorer ce qui pêche. La bonne nouvelle, c'est que sur la majorité des balades, les visiteurs sont allés jusqu'au bout, ce qui exclut tout problème technique ou des étapes qui ne sont pas réalisables.

Après cette première année avec ce parcours, plusieurs autres pourront être réalisés pour la saison prochaine. De nombreux projets sont en réflexion : traduction du parcours existant en anglais, création d'un parcours sur la commune d'Essay qui est quasiment fini et qui doit être testé, sur Sées, une balade enfant pourra être créée, ainsi que pour des événements éphémères (balades qui peuvent durer 1 ou 2 mois en fonction d'un événement en particulier), ou encore des balades natures qui peuvent être créées à travers nos parcours de randonnées.

Nous avons la chance d'avoir un territoire riche en patrimoine, nature et événements, sachons les utiliser à travers cette application à l'heure où la technologie et les smartphones sont ancrés dans notre quotidien. Baludik permet de jongler entre le patrimoine et l'histoire et la partie plus ludique du smartphone.

+ d'informations :

02.33.28.74.79
tourisme@cc-sourcesdelorne.fr
<https://baludik.fr/>

Flacher ce QR-Code

Téléchargement obligatoire de l'application
Baludik - Gratuit
Téléchargement sur l'App Store
ou Google Play



Bilan des Journées Européennes du Patrimoine



Cette année, les Journées Européennes du Patrimoine ont eu lieu le week-end du **18-19 Septembre**. Pendant ce week-end, l'office de tourisme a été ouvert pendant ces deux jours. Cette année la fréquentation était à la baisse par rapport à l'année dernière : **18 personnes le samedi** et **6 personnes le dimanche, contre 27 personnes le samedi et 7 le dimanche pour 2020**.

Cette année, moins de monuments étaient ouverts sur Sées, il manquait notamment la Chapelle Saint-Joseph des Champs, la Chapelle du Collège Marie-Immaculée, l'Enclos des Corde-

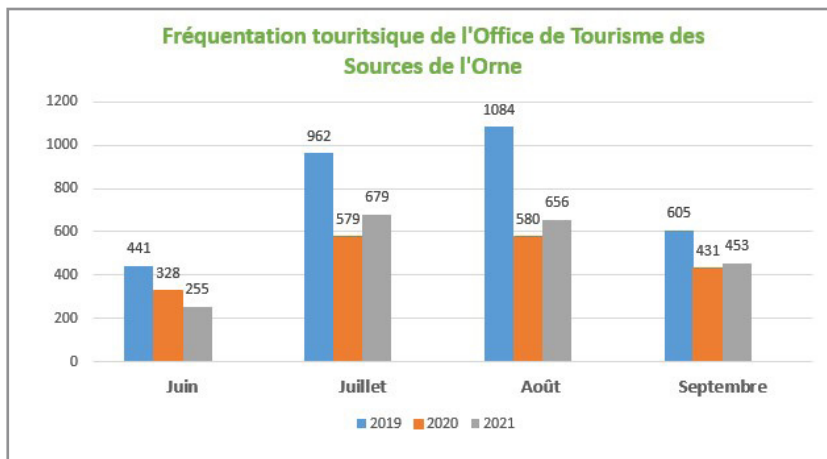
liers, l'Évêché, ainsi que la Chapelle Canoniale, ce qui expliquerait peut-être cette baisse de fréquentation.

Nous n'avons malheureusement pas de chiffres concernant le nombre de visiteurs pour chaque monument ouvert de la ville de Sées. Cependant, dimanche 19 septembre, du fait de l'installation du nouvel évêque, **il y a eu environ 1 200 personnes** rassemblées devant la cathédrale de Sées.

Bilan de la saison touristique de l'office de tourisme des Sources de l'Orne

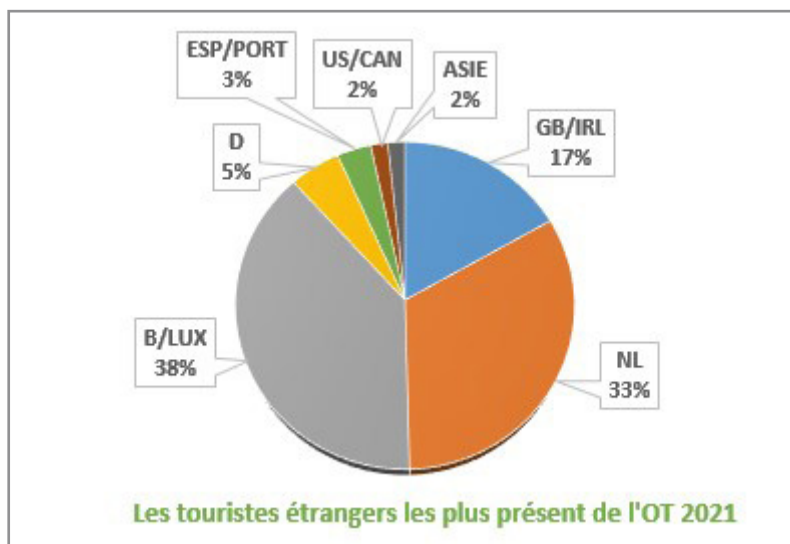
Cette année 2021, malgré la crise sanitaire, la saison a vu ses visiteurs et touristes de retour à l'office de tourisme !

Une augmentation s'est faite ressentir pour le mois de Juillet (**679 personnes**) et Août (**656 personnes**), comparé à 2020 qui avait été une faible année (**579 personnes en Juillet et 580 en Août**). Ce n'est pas une nette augmentation car la situation sanitaire est toujours présente, et le mauvais temps de cet été a sûrement poussé les touristes à aller dans des lieux plus chauds.



Malgré cela, la saison s'est bien passée, belle fréquentation, les animations ont très bien marché, surtout les animations nature qui sont victimes de leur succès depuis 2 ans, les visiteurs recherchant surtout des animations en extérieure. Pour l'année prochaine, nous allons prévoir des dates supplémentaires afin d'accueillir le plus de personnes possibles et satisfaire tout le monde.

La saison 2021 a surtout vu revenir les touristes étrangers (**317 personnes**), qui avaient déserté le territoire français et Sées en 2020 (**86 personnes**) à cause de la crise sanitaire. Ils sont venus principalement du Benelux (Belgique/Pays-Bas et Luxembourg), clientèle que nous avons l'habitude de voir ici à Sées.



Nous attendions un peu plus de visiteurs de la Grande-Bretagne mais cette année encore, ils n'ont pas été au rendez-vous.

Nous espérons que l'année prochaine le nombre de visiteurs soit à la hausse, pour les Français comme pour les étrangers. Nous n'avons aucun pouvoir la dessus, il faut juste que la crise sanitaire s'améliore et que le beau temps soit avec nous.

Les consignes de tri évoluent

Du changement au 1^{er} janvier 2022 !

Le 1^{er} janvier 2022 va être marqué par de nombreux changements dans le domaine de la collecte et du traitement des déchets ménagers et assimilés.

La gestion en direct sur l'ensemble du territoire à compter du 1^{er} janvier 2022.

Pour mémoire, la Communauté de Communes exerce la compétence « Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés » en direct sur une partie de son territoire (correspondant au périmètre du SMIRTOM de la région du Merlerault dissous le 31/12/2019) depuis le 1^{er} janvier 2020. La compétence sur le reste de son territoire (9 communes) était jusqu'à présent gérée par le SITCOM de la Région d'Argentan.

Par délibération du 8 juillet 2021, faisant suite à la recommandation des services de l'Etat d'harmoniser le service de gestion des déchets à l'échelle de la communauté de communes, la Communauté de Communes a décidé de se retirer du Syndicat pour disposer d'une maîtrise globale du service, d'une meilleure lisibilité pour les usagers et pour assurer une équité entre les usagers du service. **Elle exercera ainsi la gestion de cette compétence sur l'ensemble de son territoire à compter du 1^{er} janvier 2022. Les communes concernées par ce changement sont Almenêches, Boissei-la-Lande, Francheville, La Bellière, Le Cercueil, Le Château d'Almenêches, Médavy, Montmerrei et Mortrée.**

Rassurez-vous toutefois, les services qui vous étaient apportés par le SITCOM seront maintenus à l'identique par la Communauté de Communes, qui a prévu un service identique dans les marchés en cours de consultation et qui entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2022 ; seul votre interlocuteur change.

A l'heure où nous écrivons ses lignes, nous n'avons pas le retour du SITCOM à notre courrier sur les conditions de retrait mais sachez que nous avons demandé que celui-ci se fasse de manière à assurer la continuité du service, avec une transition progressive. Une exception : vos cartes d'accès à la déchetterie de Montmerrei devraient être désactivées

par le SITCOM et de nouvelles cartes vont être mise en place progressivement pour l'ensemble des habitants par la CdC. Pendant cette période de de transition, vous aurez bien sûr toujours accès à la déchetterie.

Nous avons fait ce choix afin de pouvoir choisir nous-mêmes, en toute autonomie, les meilleures solutions économiques et environnementales pour le territoire. Nous n'avons prévu les marchés que pour deux ans, afin de nous laisser le temps d'étudier comment optimiser la gestion de la collecte et du traitement : étude sur le passage en porte-à-porte pour tous, étude sur la tarification incitative ...

Passage en Extension de Consignes de Tri

Pour les communes issues du SMIRTOM du Merlerault, il y a également du changement ! Au 1^{er} janvier 2022 nous allons passer en extension de consignes de tri. Concrètement, cela signifie que vous allez devoir trier beaucoup plus de déchets qu'auparavant, puisque désormais en plus bouteilles en plastiques, briques alimentaires, emballages en métal, ce sont tous les emballages que vous allez pouvoir mettre dans votre sac ou bac de tri jaune ! Et pour plus de simplicité, les papiers, cartons et journaux iront désormais également dans le sac/bac jaune .

Vous trouverez **joint à ce Mag** un Mémo tri à conserver précieusement et qui récapitule ces nouvelles règles de tri. Nous comptons sur vous pour adhérer à ces nouvelles consignes, et pour réduire ensemble nos déchets, afin de diminuer les coûts.

+ d'informations :

09.71.49.66.34

dechets-ccsdlo@orange.fr

<https://www.cdc-sourcesdelorne.fr/>



 **Guide du Tri**

Téléchargez l'application



Pourquoi trier ?

La simplification du tri consiste à étendre les consignes de tri, pour vous permettre de **mettre tous les emballages dans le bac ou sac de tri**,

et de développer le recyclage des emballages en plastique qui n'étaient pas recyclés jusqu'alors : **films, pots, barquettes, tubes, sachets... etc.**

Stable depuis plusieurs années, la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) doit fortement augmenter et dès cette année. Cette augmentation a été votée lors de la réforme de la loi des finances de 2019; elle a comme objectif d'inciter les professionnels à réduire leur production de déchets et à mettre en place le tri à la source.

La TGAP est due par les entreprises dont l'activité ou les produits sont considérés comme polluants (déchets, émissions polluantes, huiles et préparations lubrifiantes, lessives, matériaux d'extraction). Mais ce sont les prestataires déchets qui la collectent. Pour cela, ils l'intègrent au coût de traitement du déchet payé par leurs clients.

La TGAP ne concerne pas le recyclage des matières séparées en amont (papier, carton, ferraille, bois, biodéchets...). Pour faire un geste pour la planète et pour votre porte-monnaie,



triez !

Refus de tri : Un autocollant « **refus de collecte** » est apposé sur certains sacs de déchets ménagers (**sacs noirs**), car les prestataires de collecte ont constaté la présence de déchets recyclables ou destinés à la déchetterie. La poubelle « refusée » par le collecteur sera vidée lors de la prochaine tournée dans la mesure où son contenu sera rendu conforme par son propriétaire. La propreté de la Communauté de Commes est l'affaire de tous.

Changement des jours de collecte en porte-à-porte au 1er janvier 2022

À l'occasion du renouvellement du marché de collecte, transport et traitement des déchets ménagers et assimilés, il a été demandé aux candidats de proposer une variante dans l'organisation des tournées de collecte en porte-à-porte (ordures ménagères et tri sélectif) afin d'optimiser celles-ci et de faire des économies. Nous vous remercions donc de bien vouloir prendre en compte les jours suivants pour les tournées de collecte en porte-à-porte à compter du 1er janvier 2022 :

Commune	Collecte Ordures Ménagères Résiduelles (le matin à partir de 6h)	Collecte Tri sélectif (le matin à partir de 6h)
Mortrée	Lundi (inchangé)	Mercredi
Montmerrei	Lundi (inchangé)	
Le Cercueil	Lundi (inchangé)	
La Bellière	Lundi	
Francheville	Lundi	
Sées (bourg)	Mardi et vendredi (inchangé)	Mercredi (inchangé)
Le Château d'Almenêches	Jeudi	
Almenêches	Jeudi	Mercredi
Médavy	Jeudi	
Boissei-la-Lande	Jeudi	
Chailloué (bourg)	Vendredi	

Un nouveau mémo pour le tri

Aujourd'hui, le recyclage évolue pour vous permettre de trier davantage. En plus des papiers et des emballages en carton, aluminium, verre, vous pouvez désormais trier la totalité de vos emballages en plastiques.

Écomobilier

Depuis le 1^{er} Octobre, de nouvelles mesures ont été mises en place par la Communauté de Communes des Sources de l'Orne pour la collecte des meubles, avec l'installation d'une **benne Éco-Mobilier** à la déchetterie d'Essay.

Les usagers pourront désormais déposer leurs anciens **meubles usagés, literies, matelas, couettes, oreillers...**

La location de cette benne et le traitement de son contenu sont entièrement pris en charge par Éco-Mobilier. L'installation de cette dernière sur la déchetterie va permettre de faire **baissé le tonnage des encombrants et ainsi le coût du traitement.**

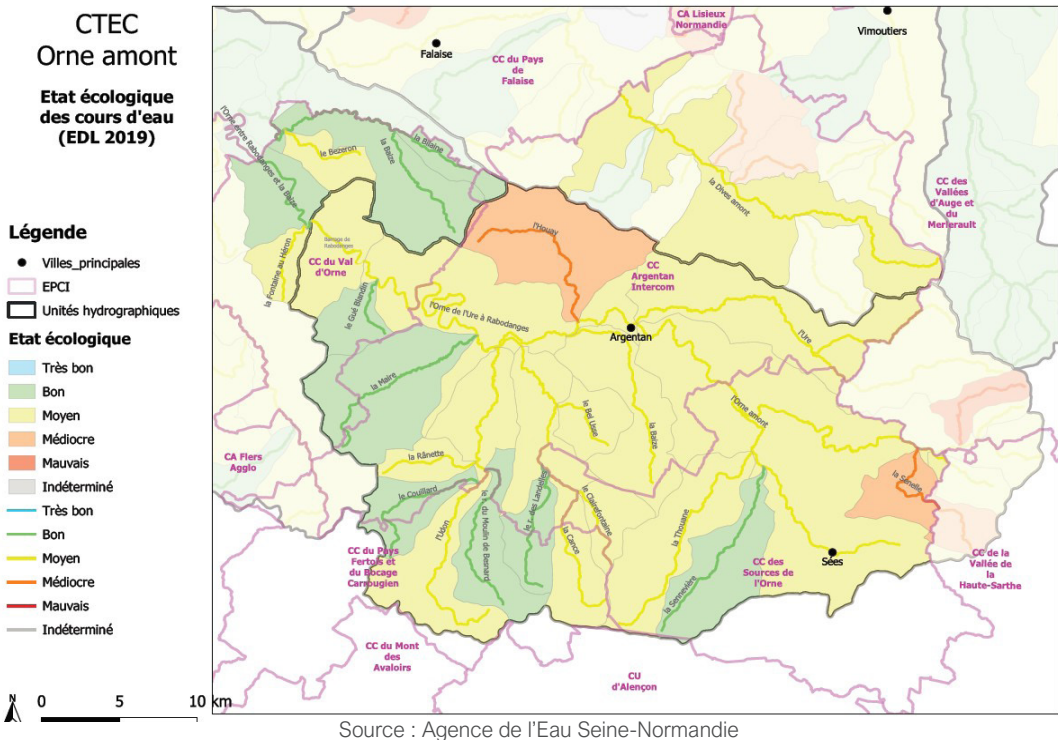
+ d'informations :
09.71.49.66.34
dechets-ccsdl@orange.fr
<https://www.cdc-sourcesdelorne.fr/>

... Environnement

Contrat de Territoire « Eau et Climat » de l'Orne amont - rivières

Le 19 octobre dernier, la Communauté de Communes des Sources de l'Orne a pris un tournant important quant à sa politique de gestion des eaux et d'adaptation au changement climatique. En effet, en compagnie de 5 autres structures, la Communauté de Communes a signé avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, un contrat nous engageant sur des enjeux liés à l'eau sur le territoire.

Ce contrat **de l'Orne amont** vise ainsi à mobiliser des maîtres d'ouvrage d'un même territoire, autour d'un programme d'actions prioritaires et efficaces, pour répondre principalement aux enjeux d'**atteinte du bon état des cours d'eau, de restauration de la continuité écologique et de protection des ressources en eau.**



Pour cela, les trois axes d'intervention identifiés sur notre territoire sont :

- **Axe 1**, diminuer la pollution diffusée dans cours d'eau, surtout par temps de pluie.
- **Axe 2**, diminuer les dernières pollutions ponctuelles des cours d'eau.
- **Axe 3**, restaurer la continuité écologique

Ce contrat couvre la période 2021-2024 pour un montant de 3,108 millions d'euros H.T.

La carte ci-contre représente le territoire du contrat et l'état écologique actuel des cours d'eau sur ce périmètre.

Information aux habitants

Un inventaire des zones humides est actuellement en cours sur le territoire. Il s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du PLUi et plus particulièrement dans l'évaluation de l'état Initial de l'environnement.

Le cabinet **DCI ENVIRONNEMENT** qui a été retenu pour cette mission, est donc amené à identifier la présence de zones humides sur vos terrains et d'en délimiter les contours.

Pour cela, la méthodologie fait appel à une expertise de la flore caractéristique et à la réalisation de sondages pédologiques à la tarière.

L'identification de ces zones a pour finalité principale d'améliorer l'état des connaissances sur notre territoire, d'en appréhender les richesses pour mieux les sauvegarder, les mettre en valeur, et éventuellement, les restaurer.

Note ...

FOCUS

Les portes ouvertes du Parc Rustik 2021

Ouvert depuis le 9 juin 2021, le Parc d'Immersion Médiévale Rustik, situé à Chailloué, a ouvert ses portes pour la première fois le week-end des 21 et 22 Août 2021.



Le 21 et 22 Août dernier, le parc Rustik organisait ses portes ouvertes.

Marché médiéval, visites guidées, tir à l'arc, combats, balades en calèche et quête de découverte du Royaume étaient au programme.

L'objectif était de permettre à tous de venir voir ce qu'il se passait réellement dans cette forêt.

Bien évidemment les locaux étaient au rendez-vous, mais pas seulement !

En effet l'équipe du parc Rustik s'attendait à recevoir plus ou moins 400 personnes sur les 2 jours, mais ce sont plus de 2 000 personnes qui ont franchi les portes du Royaume à cette occasion.

Portant la jauge du Dimanche après-midi à 700 personnes en simultané sur le parc.

Heureusement les équipes ont su réagir très rapidement grâce aux partenaires locaux, pour offrir aux visiteurs un accueil exceptionnel.

Le Haras du pin a proposé des balades attelées pour les familles.

Cet événement a aussi été l'occasion de planter 178 arbres, car venant de parfois très loin, les visiteurs ont cumulé 89 000 kms pour venir.

Sachant que le parc plante 1 arbre par tranche de 500 kms effectués, l'impact carbone des visiteurs du parc est compensé tout au long de l'année, et ce sur l'ensemble des visiteurs.



+ d'informations :

171-173 Le Bois Maheu -61500 Chailloué

 @ParcRustik

 contact@rustik.fr

 <https://rustik.fr/>

ALMENÊCHES
AUNOU-SUR-ORNE
BELFONDS
LA BELLÈRE
BOISSEI-LA-LANDE
BOITRON
LE BOUILLON
BURSARD
LE CERCUEIL
CHAILLOUÉ *commune nouvelle*
LA CHAPELLE-PRÈS-SÉES
LE CHÂTEAU-D'ALMENÊCHES
ESSAY
LA FERRIÈRE-BÉCHET
FRANCHEVILLE
MACÉ
MÉDAVY
MONTMERREI
MORTRÉE *commune nouvelle*
NEAUPHE-SOUS-ESSAI
SAINT-GERVAIS-DU-PERRON
SÉES
TANVILLE

MÉMO

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES (siège)

2 rue Auguste Loutreuil 61500 SÉES
02 33 28 88 87
cc-sourcesdelorne@orange.fr

ASSAINISSEMENT ET EAU POTABLE

Léonard MONNIER
Technicien assainissement collectif
et eau potable
02 33 31 22 21 / 07 87 69 95 96
leonard.monnier@cc-sourcesdelorne.fr

Cédric LETORT
Technicien SPANC
02 33 26 31 16 / 06 72 53 25 93
spanc@cc-sourcesdelorne.fr

OFFICE DE TOURISME DES SOURCES DE L'ORNE

02 33 28 74 79
tourisme@cc-sourcesdelorne.fr

MAISON PETITE ENFANCE

Carine LECHAT : 02 33 32 22 27
petite-enfance-paysdesees@orange.fr

RELAIS PETITE ENFANCE

Solène RODRIGUES : 06 79 74 14 30
ram-sdlo@orange.fr

TECHNICIEN RIVIÈRE

Camille ROULLIER
06 45 28 19 38
camille.roullier@cc-sourcesdelorne.fr

SERVICES TECHNIQUES

Régis ROLAND
Services techniques
06 78 83 67 35
st-dessourcesdelorne@orange.fr

Patrick TRONCHOT
Travaux et Voirie
02 33 28 28 31 / 06 87 11 71 72
patrick.tronchot@cc-sourcesdelorne.fr

MARPA

Francette PAISANT : 02 33 12 97 54
marpa-dupays-demortree@orange.fr

SERVICE DÉCHETS

Marie GOULARD : 09 71 49 66 34
dechets-ccsdlo@orange.fr